Carpentras (84) : Le maire PS condamné à de la prison pour violences conjugales

17/03/2016 à 17h11

Francis Adolphe, maire de Carpentras vient d'être déclaré coupable de violences volontaires sur son ex-compagne par le tribunal correctionnel de Nimes. Il écope de deux mois de prison avec sursis et 1500 euros d'amende. Il devra verser une provision de 2500 € au titre des intérêts civils plus 1500 € correspondant aux frais de justice.

Il a immédiatement déclaré son intention de faire appel.

Le Dauphiné

(Merci à lebel)